



Ma femme veux recuperer la voiture sans me donner la moitie

Par **nico**, le **06/11/2012 à 11:03**

Bonjour,rnrnVoila je vais divorcer mais on a une voiture en commun il reste un credit dessus qui est a nos deux nom mais ma femme la fait passer sous son nom et sur son compte perssonnel je voudrais savoir si elle a le droit sans mon accord ai je un recours car elle veux melessersur la vente de la voiture merci de me repondre

Par **amajuris**, le **06/11/2012 à 11:24**

bjr,rnsi la voiture a été acquise pendant le mariage (régime légal), elle appartient aux deux car c'est un bien commun donc si elle veut garder ce véhicule, elle doit vous donner la moitié de la valeur.rnsi vous êtes mariés sans contrat de mariage, les sommes placés sur un compte personnel sont des biens communs car les gains et salaires sont des biens communs.rncdt

Par **nico**, le **06/11/2012 à 11:27**

Merci de votre reponse